



Conseil d'administration du 8 novembre 2021

Procès-Verbal

A 18h10 les membres du Conseil d'administration sont présents. Le quorum étant atteint, le principal ouvre la séance.

Mme Mayer est désignée comme secrétaire de séance.

1. Installation du Conseil d'administration et des commissions

M. Dupuch félicite les membres présents pour leur élection. Il rappelle que proposition a été faite aux suppléants d'assister à la séance. Ils sont les bienvenus mais ils ne peuvent ni participer aux débats ni voter lors des délibérations.

M. le Principal demande à chaque groupe d'élire en son sein les représentants à la Commission permanente.

La composition arrêtée est la suivante :

- M. OlivierDupuch, Principal
- Mme Aline Mayer, Principale Adjointe
- Mme Clemence Berthelot, Gestionnaire
- Mme Silvia Capanema, représentante de la collectivité territoriale de rattachement
- Mme Celia Kolli - suppléante (Mme Morgane Genuit Nicolas)
- M. Basile Herlemont - suppléante (Mme Louise Rabin)
- Mme Cyndie Valcin enseignante - suppléante (Mme Judith Baudinet)
- M Bally Bagayoko parent d'élève - suppléante (Mme Sylvie Daum Camara)
- Mme Naziha Bahri parent d'élève - suppléante (Mme Rania DJAROUN)
- Mme Mounira Messaoudi parent d'élève - suppléante (Roza Ould Fella)
- Safy Keita élève - suppléante (Mme HAMED Himda)

M. le Principal demande à chaque groupe d'élire en son sein les représentants au Conseil de discipline.

La composition suivante est arrêtée :

- M. Olivier Dupuch, Principal
- Mme Aline Mayer, Principale adjointe
- Mme Clemence Berthelot, Gestionnaire
- M. Jean-Marie Vuillaume, CPE
- Mme Manon Bouvier enseignante - suppléante (Mme océane Munkes)
- Mme Violaine Ruffié enseignante - suppléante (M. Nathan Bouchez)
- M. Aurelien Perraud enseignant - suppléante (Mme Cyndie Valcin)
- Mme Melissa Brabri enseignante – suppléante (Mme Célia Kolli)
- Mme Naziha Barhi, parent d'élève - suppléante (Mme Mounira Messaoudi)
- M Bagayoko parent d'élève - suppléante (Mme Rania Djaroun)
- M Ait Ali Sadi parent d'élève - suppléante (Mme Sylvie Daum Camara)
- Mme Maeva Kissilu Matumona, élève - suppléante (Mme Himda Hamed)
- Mme Maku Colyne élève - suppléante (Mme Safy Keita)

Comme l'établissement ne dispense pas d'enseignement technique ou professionnel, la Commission hygiène et Sécurité (CHS) n'est pas obligatoire. Toutefois afin de pouvoir aborder ces thématiques sans se trouver astreint à organiser des réunions selon le rythme imposé par les textes pour une CHS, une Commission Conditions de vie, propre à l'établissement, vous est proposée. A la demande des enseignants qui craignent de pas pouvoir avoir le droit d'exercer leur droit de retrait, nous validons la constitution de la CHS. En accord avec la communauté du conseil d'administration nous nous mettons d'accord pour faire les CHS lorsque nous en avons le besoin.

Elle sera présidée par Monsieur Dupuch et comprendra, le chef d'établissement, le chef d'établissement adjoint, l'infirmière, un CPE, l'agent de maintenance, un membre de la collectivité de rattachement, deux personnels enseignants (avec deux suppléants), deux parents d'élèves (avec deux suppléants), deux élèves (avec deux suppléants).

La composition suivante est arrêtée :

- Mme Berthelot, Adjointe-Gestionnaire
- M. Dupuch, Principal
- Mme Mayer, Principale Adjointe
- Mme Lukanu-Lozolo, Infirmière
- M Chérubin, Agent de maintenance
- Mme Capanema, représentante de la collectivité territoriale de rattachement
- M Basile Herlemont enseignant - suppléante (Mme Judith Baudinet)

- ~~Mme Célia Kolli enseignante - suppléante (Louise Rabin)~~
- Mme Rania Djaroun parent d'élève - suppléante (Mme Bahri Naziha)
- Mme Mounira Massaoudi parent d'élève - suppléant (M Bally Bagayoko)
- Mme Kissilu Matumona Maeva élève - suppléante (Mme Himda Hamed)
- Mme Colyne Maku - suppléante Mme Safy Keita

2. Ordre du jour

M. Dupuch rappelle les différents points portés à l'ordre du jour :

1. Installation du conseil d'administration
2. Vote de l'ordre du jour
3. Vote sur le compte-rendu du 18 octobre 2021
4. Vote du règlement intérieur du Conseil d'administration
5. Présentation et/ou vote de projets pédagogiques
6. Présentation du projet de l'association sportive 2021-2022
7. Concessions de logements 2021-2022
8. Décision budgétaire modificative pour vote
9. Conventions
10. Informations et questions diverses

L'ordre du jour est soumis au vote.		
Votants présents :17	Refus de vote : ...	Abstentions : ...
Pour : 17		Contre : ...
L'ordre du jour est voté		

Remarque : Mme Kolli explique que le vote de l'ordre du jour n'est plus obligatoire. Par soucis de transparence et d'honnêteté nous ferons voter les ordre du jour lorsque celui est modifié.

3. Compte-rendu de la séance du 18 octobre 2021

Monsieur le principal demande aux administrateurs s'ils souhaitent intervenir au sujet du compte-rendu de la séance du 18 octobre.

Le compte-rendu de la séance du 18 octobre 2021 est soumis au vote		
Votants présents : 17	Refus de vote : ...	Abstentions : ...
Pour : 17		Contre : ...
Le CR est adopté		

Remarque : Mme Kolli émet l'idée selon laquelle il aurait été judicieux et plus démocratique de valider les projets avec les nouveaux membres

4. Règlement interne du Conseil d'administration

Monsieur le principal demande aux administrateurs s'ils souhaitent intervenir au sujet de la proposition de règlement intérieur 2021-2022 du Conseil d'administration.

Nous rajoutons au Règlement intérieur que l'ordre du jour sera soumis à l'approbation du CA que lorsqu'il est modifié.

Nous incluons une écriture inclusive non abrégée à la demande des enseignants.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration est soumis au vote.		
Votants présents : 17	Refus de vote : ...	Abstentions : ...
Pour : 17		Contre : ...
Le règlement est adopté		

M. Dupuch propose un vote unique pour faciliter les opérations mais un administrateur peut demander à tout moment de dissocier un vote sur un point précis.

- ~~Développons-le développement durable~~
En complément au concours « Ma petite planète », des élèves de 4^{ème} et du CVC sont invités à participer à un projet de fresque autour du changement climatique.
- Appel à projet prévention des violences
Education à la sexualité : compagnie entrée de jeu
- Projet culture hip hop
Il s'agit de proposer à un groupe d'élèves volontaire une rencontre avec les arts et sports de la culture urbaine.
- Projet « L'art et les mots, une arme pour combattre les maux »
Dans la prolongation du témoignage d'Adama Camara de l'année dernière, une classe va mener un travail d'écriture et de mise en musique autour de maux sociétaux.

Les projets pédagogiques sont soumis au vote.		
Votants présents : 17	Ne participe pas au vote : ...	Abstentions : ...
Pour : 17		Contre : ...
Les projets pédagogiques sont adoptés		

6. Présentation du projet de l'association sportive

M. Dupuch demande si le projet appelle des observations de la part des administrateurs.

Votants présents : 17

Pour : 17

Le projet de l'AS est adopté

7. Concessions de logements 2021-2022

Les concessions des logements pour les personnels en « nécessité absolue de service », « utilité de service » ou « convention d'occupation précaire » sont soumises à l'approbation des membres.

M. Dupuch propose un vote unique pour l'ensemble des concessions.

Explication sur le logement en COP du logement normalement consacré au cuisinier du département. Cet argent qui rentre dans les comptes de l'établissement rentre dans la ligne ALO et dans l'entretien de tous les logements.

Mme Balthazar Marnet soulève le soucis du non remplacement de Mme Drame alors qu'elle occupe le logement de fonction.

Les concessions de logements sont soumises au vote.		
Votants présents : 17	Ne participe pas au vote : 1	Abstentions : 1
Pour : 15		Contre : ...
Les concessions de logements sont ...		

8. Décision budgétaire modificative

M. Dupuch laisse la parole à Mme Berthelot, gestionnaire, pour la présentation de la DBM.

Explication de la DBM « cité éducative » par Monsieur Dupuch.

3 collèges et 3 lycées font partis de la cité éducative, Monsieur Dupuch étant chef de file, il risque donc d'avoir des bons de commandes ou autres à signer. Nous votons le fait que 30 000 e de la cité éductive soit dans le budget mais dans une ligne à part car cette somme n'est en aucun cas en rapport avec le collège. Cette subvention rentre dans la ligne VE.

Aparté sur le fond de roulement qui parait important aux yeux de tous. Nous comprenons qu'il n'est pas de 98 000 € et qu'il est difficile de savoir de combien il est excatement.

Les 30 000 € ne sont qu'une partie des crédits permettant le fonctionnement de cité éducative en aucun cas le financement de la cité.

La décision budgétaire modificative est soumise au vote.		
Votants présents : 17	Refus de vote : 1	Abstentions : 11
Pour : 5	Contre : ...	
La décision budgétaire modificative est adoptée		

9. Conventions GRETA

Même si l'Espace projet Jean Lurçat est un centre externé du GRETA MTE 93, il doit être, comme chaque site, adossé à un EPLE, en l'occurrence le collège Jean Lurçat. Pour cela il est nécessaire d'adhérer à la convention constitutive du GMTE 93.

L'autorisation de signer la convention est soumise au vote.		
Votants présents : ...	Refus de vote : ...	Abstentions : 4
Pour : 13	Contre : ...	
L'autorisation pour signer les conventions est Adopté		

9 . Conventions de stages

M. le Principal demande aux membres du Conseil d'administration leur autorisation pour signer des conventions de stages durant l'année scolaire 2021-2022, tant pour les élèves qui doivent partir sur l'extérieur, que pour l'accueil de stagiaires extérieurs au sein de l'établissement.

L'autorisation de signer les conventions de stages est soumise au vote.

Votants présents : ...

Refus de vote : ...

Abstentions : 2

Pour : 15

Contre : ...

L'autorisation pour signer les conventions est adopté

Convention pour intervenant médical ou prêt de matériel médical

M. le Principal demande aux membres du Conseil d'administration leur autorisation pour signer des conventions avec les intervenants médicaux et/ou le prêt de matériel par la MDPH durant l'année scolaire 2021-2022.

L'autorisation de signer les conventions est soumise au vote.

Votants présents : 17

Refus de vote : ...

Abstentions : ...

Pour : 17

Contre : ...

L'autorisation pour signer les conventions est Adopté

10. Informations et questions diverses

- **Délégations de signature**

M. Dupuch fait lecture des délégations des signatures attribuées à Mme Mayer, Principale adjointe, Mme Berthelot, gestionnaire, Mme Absalon, secrétaire de direction.

- **Permanences administratives**

M. Dupuch, à titre d'information, donne les dates des permanences administratives positionnées sur les « petites » vacances de cette année.

Accueil physique et téléphonique de 9h00 à 12h00, seulement téléphonique de 14h00 à 16h00.

Les 25 et 26 octobre en présence de Mme Mayer.

Les 21 et 22 février en présence de M. Dupuch.

Les 25 et 26 avril en présence de Mme Berthelot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 41

Le Président

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text: "Académie de la Principale adjointe", "Collège L. Lurçat", "Saint Denis", and "Olivier DUPUCH".

Olivier Dupuch

Le secrétaire

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter reads "Académie de la Principale adjointe" and "Collège L. Lurçat". The center of the stamp contains the text "Saint Denis" and "Aline Mayer".

Aline Mayer